

VRANKEN-POMMERY MONOPOLE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

5 juin 2025



Introduction

Nathalie Vranken – Directrice Générale

ERY

VRA

Agenda



1. Bilan de l'année 2024
2. Stratégie 2025 & perspectives

RÉSOLUTIONS

1. Bilan de l'année 2024



2024, une année au contexte particulier

Bilan



Commerce

Une baisse historique des ventes de Champagnes pour le marché et pour le Groupe



Production

Une réduction importante du rendement du fait de conditions météorologiques défavorables



Financement

Des taux d'intérêt au plus haut et pas encore de concrétisation des projets de cessions d'actifs non stratégiques confiés à CACIB

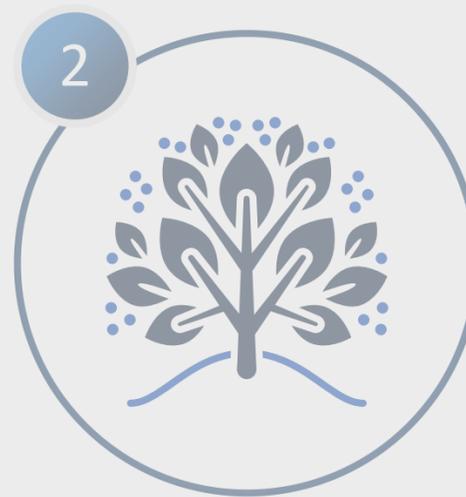
2024, une année au contexte particulier

Bilan



Commerce

Une baisse historique des ventes de Champagnes pour le marché et pour le Groupe



Production

Une réduction importante du rendement du fait de conditions météorologiques défavorables



Financement

Des taux d'intérêt au plus haut et pas encore de concrétisation des projets de cessions d'actifs non stratégiques confiés à CACIB

Marché du Champagne



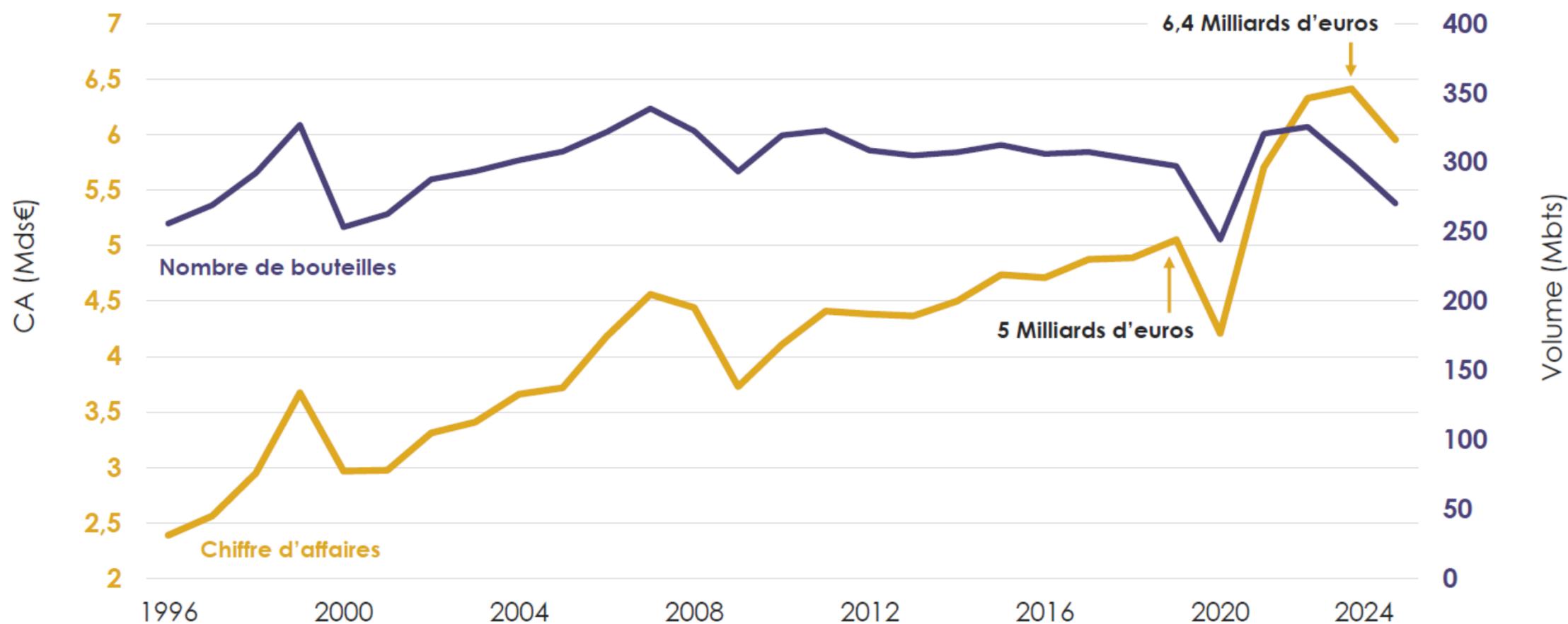
Un marché global en baisse (volume et valeur)

Deuxième année consécutive de baisse des volumes de la profession



CA et volume de l'appellation (Mds€, millions EQB)

Chiffres 2024



Volume (EQB)

271.7m
(-9.2%)

CA (€)

5.8Mds
(-9.4%)

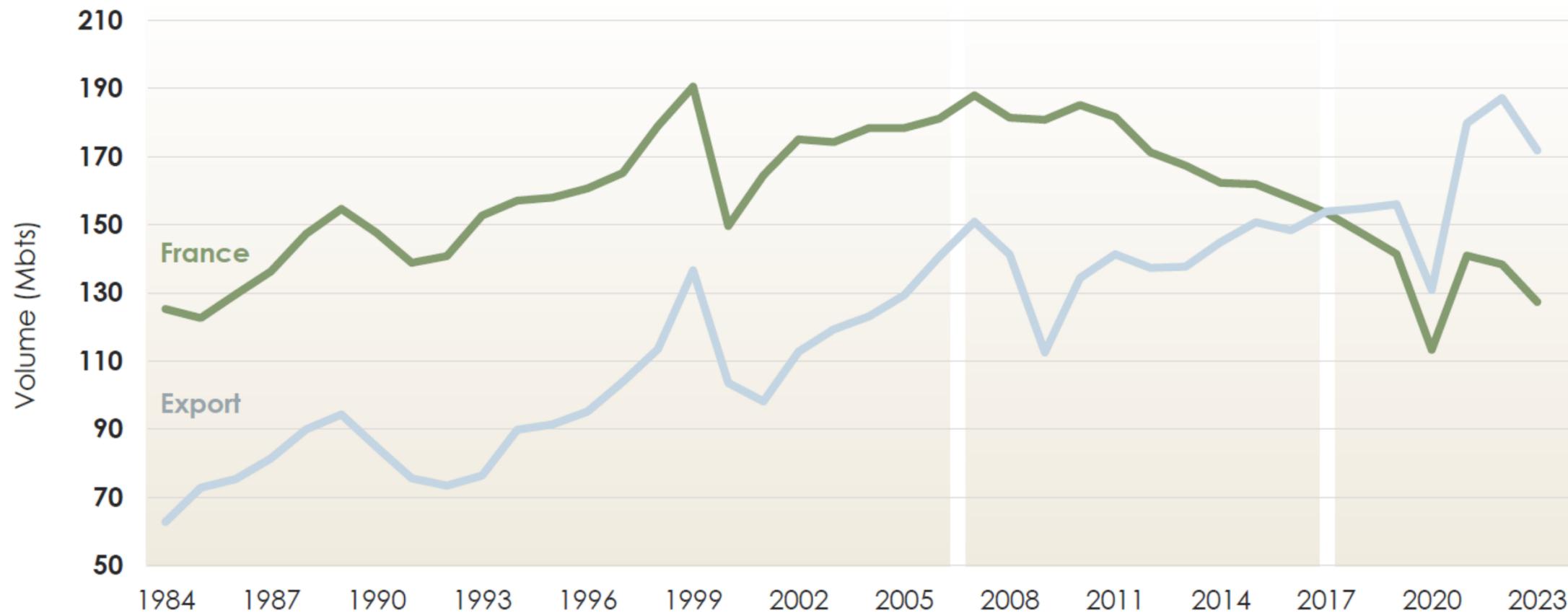
L'Export compense la baisse structurelle française

2024 : un rééquilibrage de l'augmentation post-Covid pour l'Export



Volume de l'appellation en baisse (millions EQB)

Export devant la France



France

- Marché 2024 : **43.5%**
- Une baisse structurelle des volumes depuis 2007 dans un marché mature

Export

- Marché 2024 : **56.5%**
- Le champagne est très dépendant de ses principaux marchés
 - **69%** des volumes sont vendus dans **5 pays**
- Mais le marché se diversifie depuis le Covid

Chiffres VPM



Chiffre d'affaires consolidé de VPM

Synthèse



Chiffre d'affaires en m€	31/12/2023	31/12/2024	Variation	%
Champagne	290,7	¹ 263,2	-27,5 M€	-9,4%
Provence et Camargue	27,4	22,1	-5,3 M€	-19,3%
Autres (Portos, Sparkling Wines, divers)	20,3	18,7	-1,6 M€	-7,9%
Chiffre d'Affaires Consolidé	338,4	304,0	-34,4 M€	-10,2%

¹ Baisse du CA Champagne de 11,7m€ liée à l'arrêt volontaire de bouteilles à faible rentabilité (stratégie de premiumisation du Groupe), portant la baisse subie à -5,7%

A titre comparatif, le marché global Champagne subit en 2024 une baisse en valeur de -9,4%, témoignant ainsi de la **bonne tenue de VPM** dans ce contexte de marché défavorable

Pommery, Vranken et l'Export continuent de se renforcer

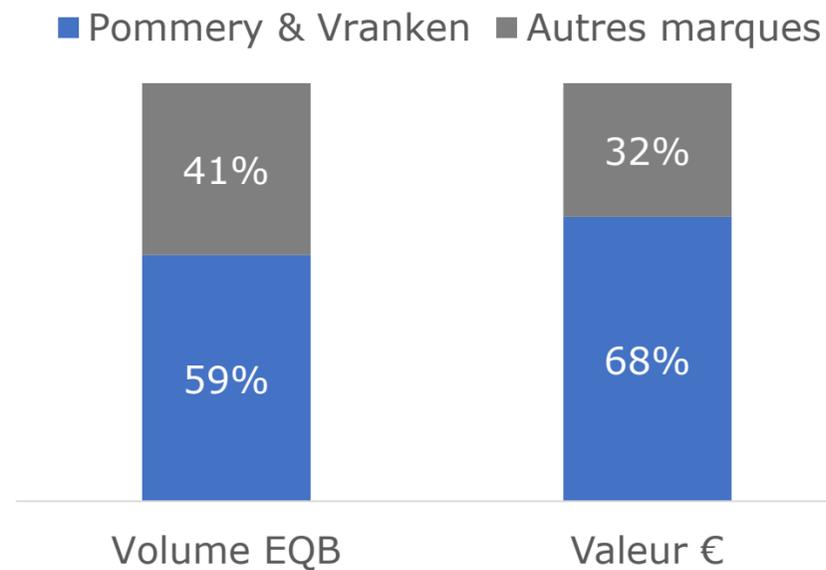
Une stratégie de valeur payante permettant d'augmenter le prix moyen



Focus sur Pommery & Vranken

Efforts du Groupe pour développer les marques à forte valeur ajoutée

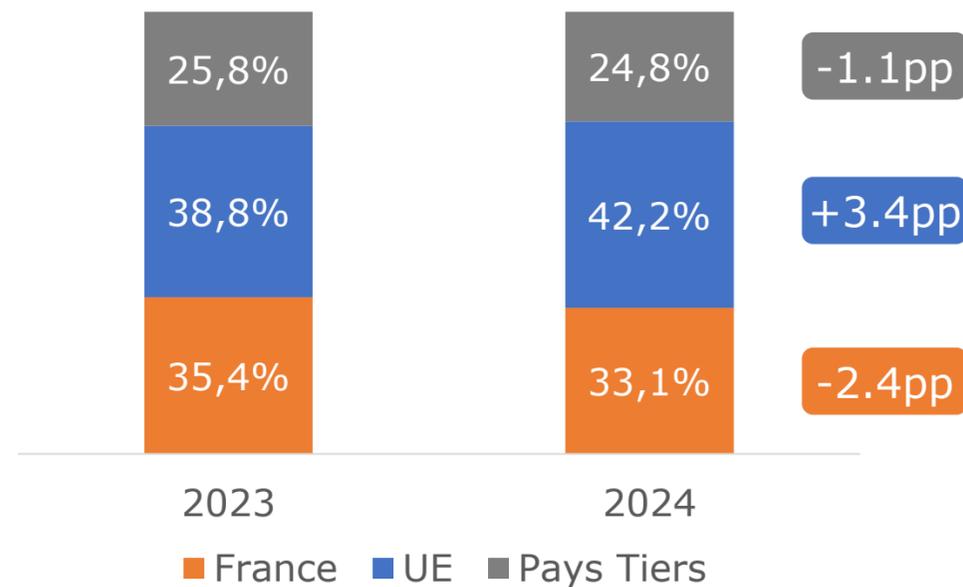
▼ Poids des marques Pommery & Vranken en volume et valeur (2024)



Développement de l'international

Efforts du Groupe pour développer les marchés internationaux grâce à la présence mondiale dans 9 filiales et à une équipe Export expérimentée couvrant près de 100 pays

▼ Répartition du CA Champagne par région



- La plupart des marchés sont en baisse
- Le Benelux et l'Australie progressent
- L'Amérique du Nord reste stable

2024, une année au contexte particulier

Bilan



Commerce

Une baisse historique des ventes de Champagnes pour le marché et pour le Groupe



Production

Une réduction importante du rendement du fait de conditions météorologiques défavorables



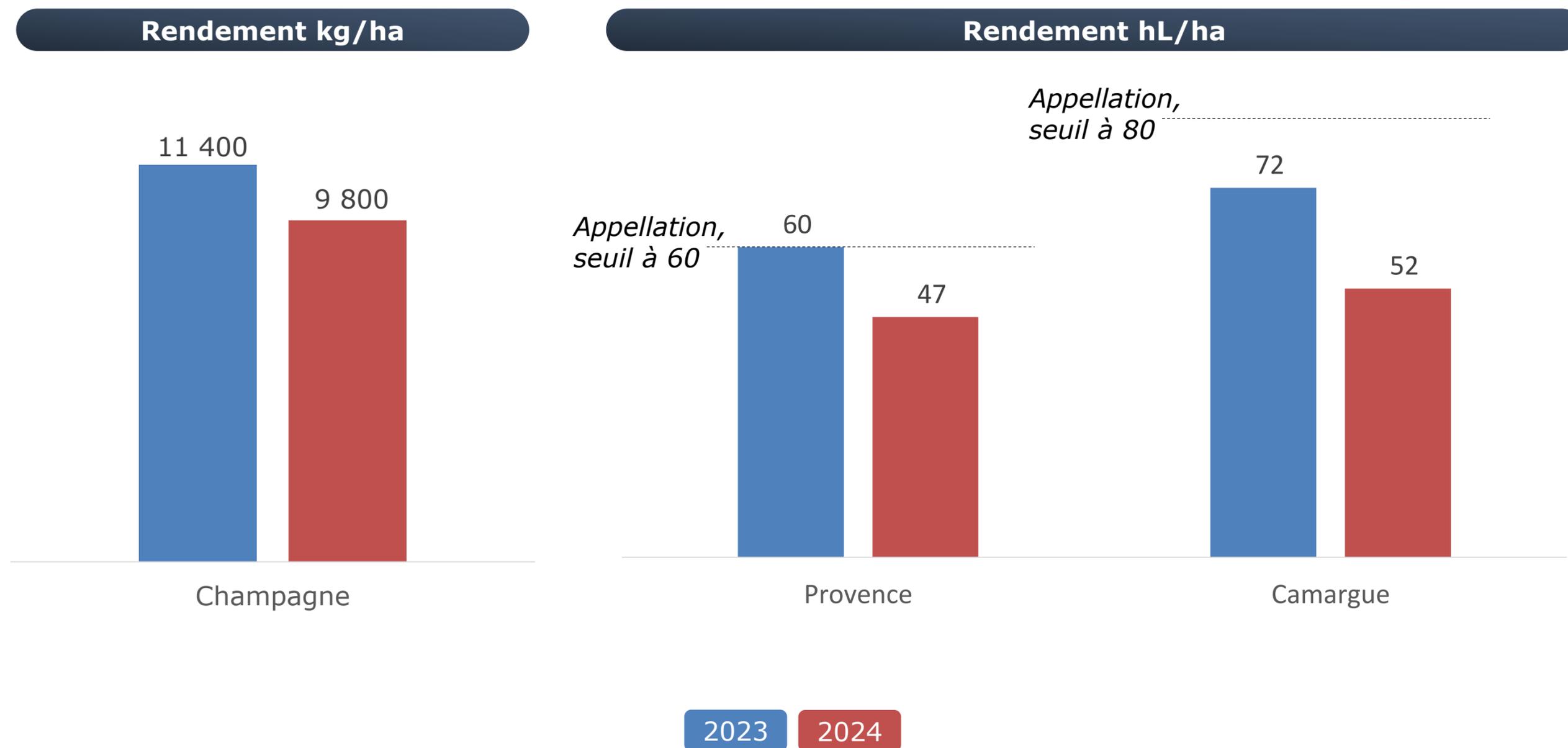
Financement

Des taux d'intérêt au plus haut et pas encore de concrétisation des projets de cessions d'actifs non stratégiques confiés à CACIB



Des baisses de rendements sur tous les vignobles

Des conditions météorologiques particulièrement difficiles en 2024



Compte de résultat consolidé

Synthèse



	2023	2024	Variation (k€)	Variation (%)
Chiffre d'affaires	338 395	304 004	- 34 391	-10,2%
EBITDA	53 569	49 294	- 4 275	-8,0%
1 <i>Marge d'EBITDA (% CA)</i>	15,8%	16,2%		
Résultat opérationnel courant	38 997	35 733	- 3 264	-8,4%
<i>Marge de résultat opérationnel courant (% CA)</i>	11,5%	11,8%		
Résultat opérationnel	39 195	35 136	- 4 059	-10,4%
<i>Marge de résultat opérationnel (% CA)</i>	11,6%	11,6%		
2 Résultat financier	- 29 482	- 33 544	- 4 062	13,8%
Résultat avant impôts	9 713	1 592	- 8 121	-83,6%
3 Résultat net	6 104	827	- 5 277	-86,5%
<i>Marge de résultat net (% CA)</i>	1,8%	0,3%		

1 Augmentation de la marge d'EBITDA passant de 15,8% à 16,2% en 2024 : +40bps, malgré l'impact climatique et les faibles rendements du Sud ayant impacté le résultat des Grands Domaines du Littoral

2 Augmentation des charges financières liées à la hausse des taux

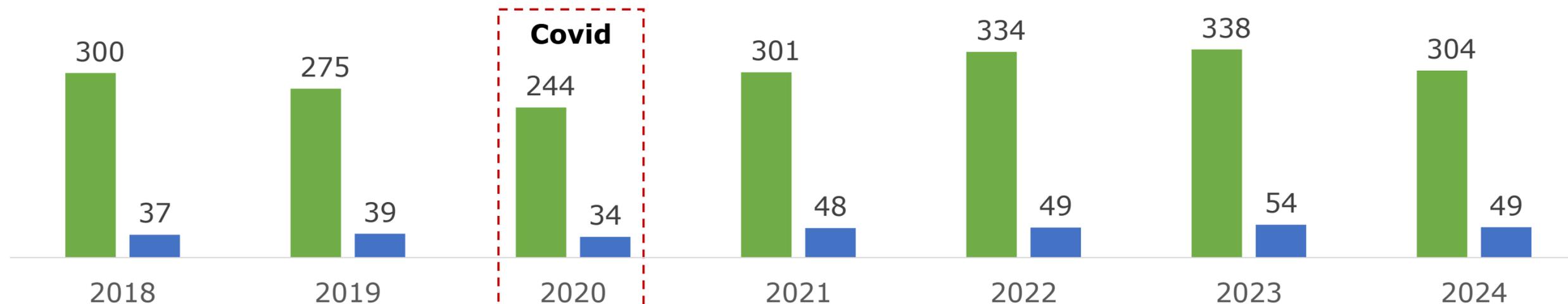
3 Diminution du résultat net du fait de la baisse du chiffre d'affaires et de celle du résultat financier



Une amélioration de 380bps de marge d'EBITDA depuis 2018

Une stratégie de valeur portant ses fruits

Evolution du CA et de l'EBITDA (m€) depuis 2018



Evolution de la marge d'EBITDA (% CA)



Augmentation significative de la marge d'EBITDA passant de 12,4% en 2018 à 16,2% en 2024 : +380bps

- Augmentation de la part de l'international : poids de l'Export et filiales
- Augmentation des lignes produits à forte valeur ajoutée : marques Pommery & Vranken, produits Prestige
- Optimisation du fonctionnement interne du Groupe

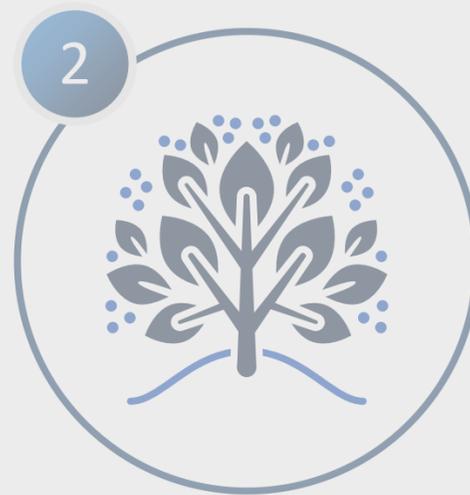
2024, une année au contexte particulier

Bilan



Commerce

Une baisse historique des ventes de Champagnes pour le marché et pour le Groupe



Production

Une réduction importante du rendement du fait de conditions météorologiques défavorables



Financement

Des taux d'intérêt au plus haut et pas encore de concrétisation des projets de cessions d'actifs non stratégiques confiés à CACIB



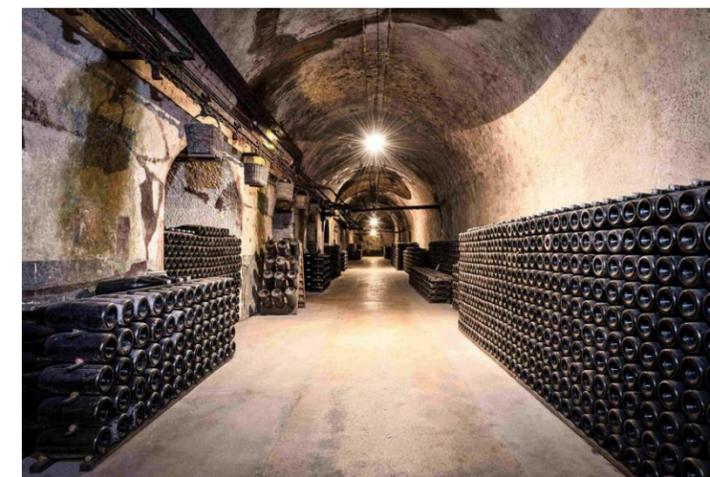
Un ratio capitaux propres / total bilan de 30%

Actif	2023	2024	Ecart
Actifs non courants	568 163	579 267	11 104
Stocks et encours	654 884	658 164	3 280
Clients et autres actifs courants	97 902	87 772	- 10 130
Trésorerie	15 859	15 767	- 92
Total	1 336 808	1 340 970	4 162

Passif	2023	2024	Ecart
Capitaux propres	419 721	406 679	- 13 042
<i>dont intérêts minoritaires</i>	<i>5 385</i>	<i>5 075</i>	<i>- 310</i>
Passifs non courants	612 922	556 887	- 56 035
Passifs courants	304 165	377 404	73 239
Total	1 336 808	1 340 970	4 162

Une couverture de l'EFN par le niveau des stocks, niveau permettant d'assurer la qualité des marques

	2023	2024
EFN total	656 106	704 287
Comptes courants Cie Vranken	-	50 000
Hors comptes courants Cie Vranken	656 106	654 287
Stocks	654 884	658 164
Déblocage	-	17 238
Stocks après déblocage	654 884	675 402

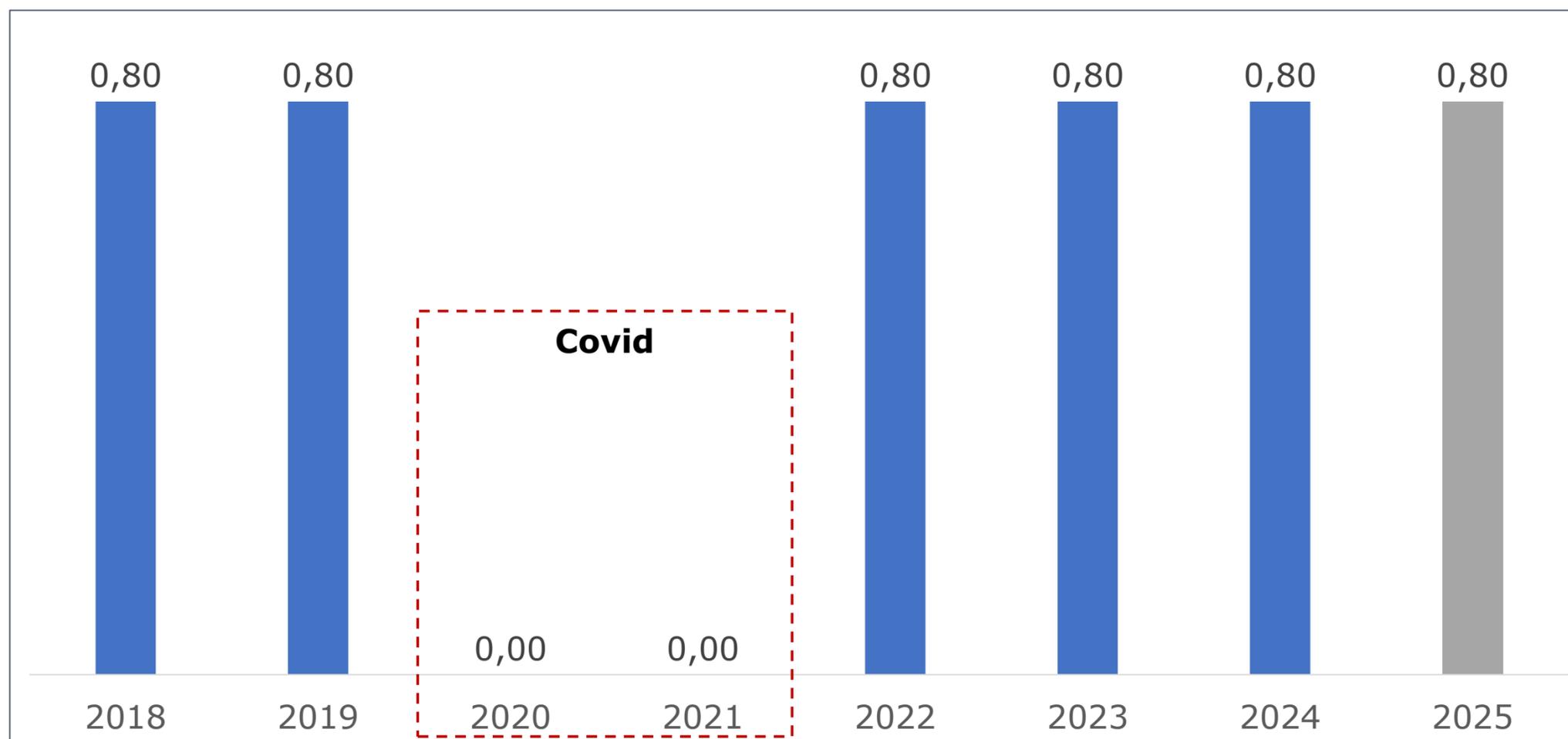




Proposition de dividende 2025

Proposition de maintien du dividende à 0,80€ par action

Un dividende versé chaque année (hors période Covid)



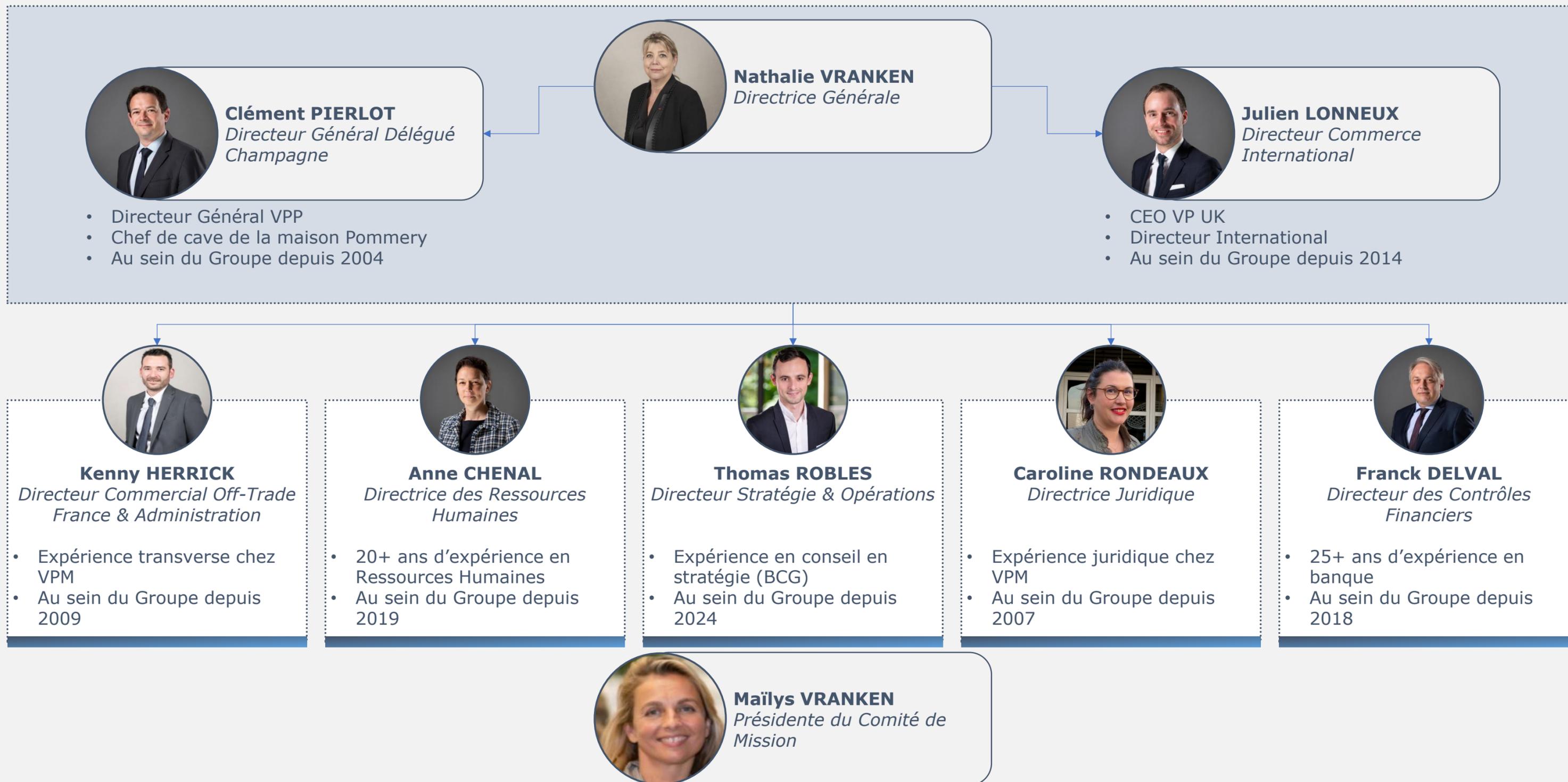
Rendement par action
(sur base du cours de bourse
du 28/03/25)

6,69%



2. Stratégie 2025 & perspectives

01/01/2025 : nouveau Comité de Direction, nouvelle orientation stratégique



Phase 1 : 1976-2024

48 ans de développement du Groupe pour devenir le numéro 2 en CA Champagne

Phase 2 : 2025-2030

Préparer l'avenir du Groupe en se concentrant sur la valeur ajoutée de Pommery



**Maison
Pommery
& Associés**

Pour marquer les 50 ans du Groupe, les 190 ans de la Maison Pommery et la nouvelle orientation stratégique, le Groupe deviendrait **Maison Pommery & Associés** au 1^{er} janvier 2026



1785  2025

**Cession de la marque
Heidsieck & Co Monopole
à Compagnie Vranken**

~130m€¹



**Désendetter VPM pour
renforcer son autonomie
financière et libérer les
énergies pour Champagne
Pommery**

1. Moyenne de la fourchette de transaction de 110-150m€

Des gains financiers et pas d'impact opérationnel pour VPM

Désendetter VPM pour assurer son autonomie financière et libérer les énergies pour Pommery

Impact financier positif pour VPM

Bilan

- Réduction du passif (dettes courantes et non courantes) et de l'actif (stock & marque) du montant de la transaction

Compte de résultat

- Réduction des charges financières grâce à la réduction du niveau d'endettement du Groupe
 - **Gain annuel à venir sur les frais financiers estimé entre 5 et 7m€¹** selon le montant de la transaction finale et l'évolution des taux

Pas d'impact opérationnel pour VPM

Maintien de la distribution par VPM et ses filiales commerciales étrangères

- Concentration sur le secteur Off-Trade (grande distribution) avec la grande clientèle européenne et des pays tiers

Maintien de la production par VPP

- Aucune dissynergie pour l'outil de production du Groupe

1. En prenant l'hypothèse d'un taux moyen de charges financières de 4.95% (34.9m€ de charges financières pour 704.3m€ d'EFN 2024)

Concentrer les énergies sur les produits de prestige Pommery

L'Art du Champagne



CHAMPAGNE
POMMERY
À REIMS-FRANCE

Poids dans le CA
Pommery (%)

7%
2019

12%
2024



Cuvées Louise Millésimées



Apanage 1874

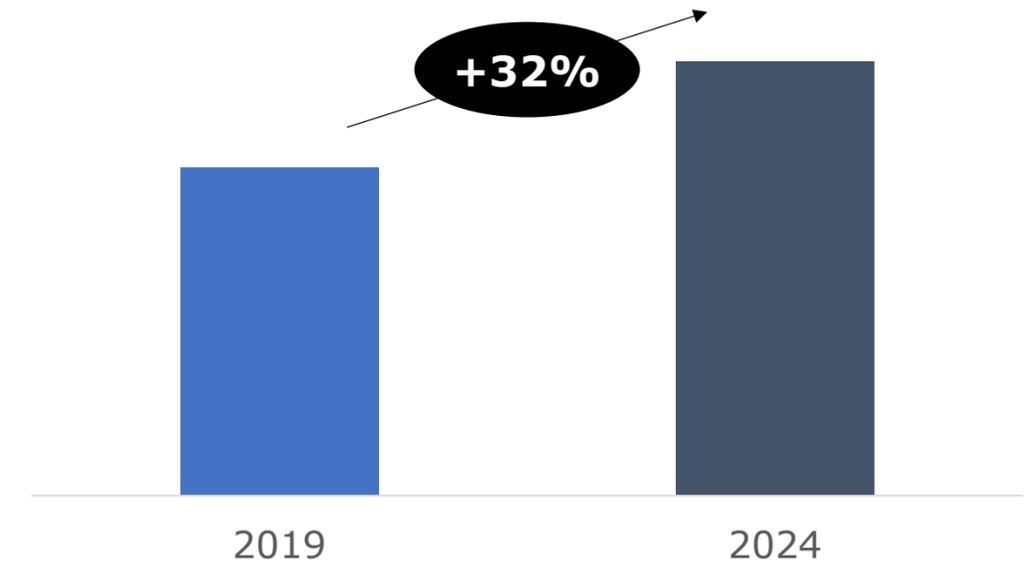


Millésimes

Cuvée Louise : l'exception

Une qualité appréciée des clients et des dégustateurs. Ex : *First chez British Airways*

↙ Croissance du volume de Cuvée Louise



↙ Médaille d'or à l'International Wine Challenge et au Champagne Masters Drinks Business 2024



Apanage 1874 : l'innovation

Un assemblage de 3 millésimes et de réserve perpétuelle au succès international

- ✓ **Après le succès du lancement du Brut en 2024 dans 25 pays, sortie du Blanc de Blancs en 2025**

25
pays

- ✓ **92/100 par WineSpectator et Médaille d'or au Champagne Masters Drinks Business 2025**





Clos Pompadour : la création 2025

Depuis 1896, les **Clos Pompadour à Reims**, propriétés de la société Henry Vasnier, constituent une unité de terroir unique et exceptionnelle, un site emblématique de la viticulture Champenoise.

Issue de la sélection massale historique « Pompadour », cette cuvée **Blanc de Blancs** est un assemblage précis et complexe, synergie entre l'élégance du **millésime 2017** et la minéralité incomparable de ce vignoble.





La Maison Pommery a collaboré avec **8 chefs des plus grands restaurants gastronomiques du Japon** pour créer des accords mets et vins autour de la Cuvée Apanage Brut 1874.

Hiroyuki Matsumoto - *Tokyo Kaikan*
 Restaurant Prunier

Shinji Ishida - *Nogizaka Shin*

Seiji Yamamoto - *Nihonryori RyuGin*

Hideaki Imahashi - *L'Aube*

Kunio Tokuoka - *Kyoto Kitcho*

Yuhei Kurita - *Ginza L'écrit*

Yoshinori Shibuya - *La Bécasse*

Yosuke Akasaka - *Pierre Gagnaire Tokyo*

Pommery, une expérience unique entre Art et Champagne

Mélodies en sous-sol – Expérience Pommery #18

Plus de **450 artistes** produits en 20 ans



LES ECHOS



BEAUX ARTS MAGAZINE



L'HUMANITÉ

Un héritage culturel fort



Participation aux
Journées du
Patrimoine



Prix Pommery de la
jeune création
internationale



Collaboration avec
des musées
internationaux



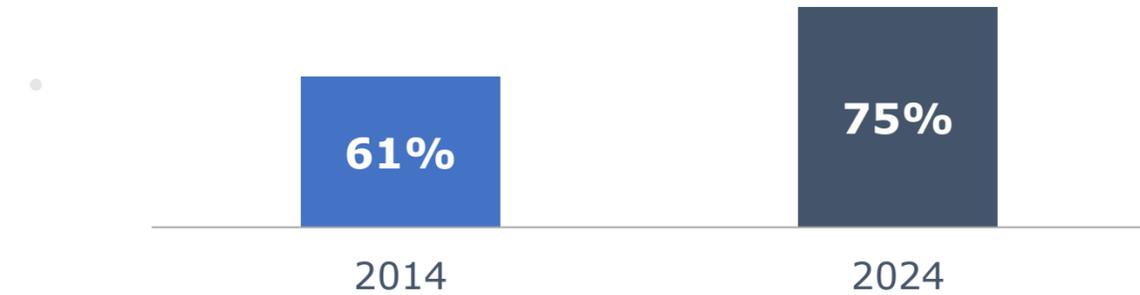
Les Glaneuses,
donation au Musée
d'Orsay

Poursuite du développement de l'international de Maison Pommery



Développer le chiffre d'affaires Export

Poids de l'Export dans le CA Pommery



Renforcer la présence sur le terrain



Installation en Espagne en 2026 (9^{ème} marché mondial en valeur)



Installation en Corée du Sud début 2025 (13^{ème} marché)



Développer le segment de l'hôtellerie



Maturité, structure et implantation du Groupe permettant de répondre aux appels d'offre de la grande hôtellerie internationale

Exemple : partenaire des 60 ans du groupe Sofitel

Partenaire officiel du Bocuse d'Or
Lyon - France



Prix Pommery à l'Armory Show
New York City - USA



Inauguration de la saison hivernale
Thredbo - Australie



Visite présidentielle
Porto - Portugal



Quelques faits
marquants

Un engagement fort du Groupe pour la société et l'environnement



VÉRITÉ DU TERROIR

La Vérité du Terroir

- Statut de Société à Mission et raison d'être depuis 2021



Un gage de qualité pour les produits

- Un savoir-faire indispensable à la qualité des vins de l'ensemble des marques du Groupe



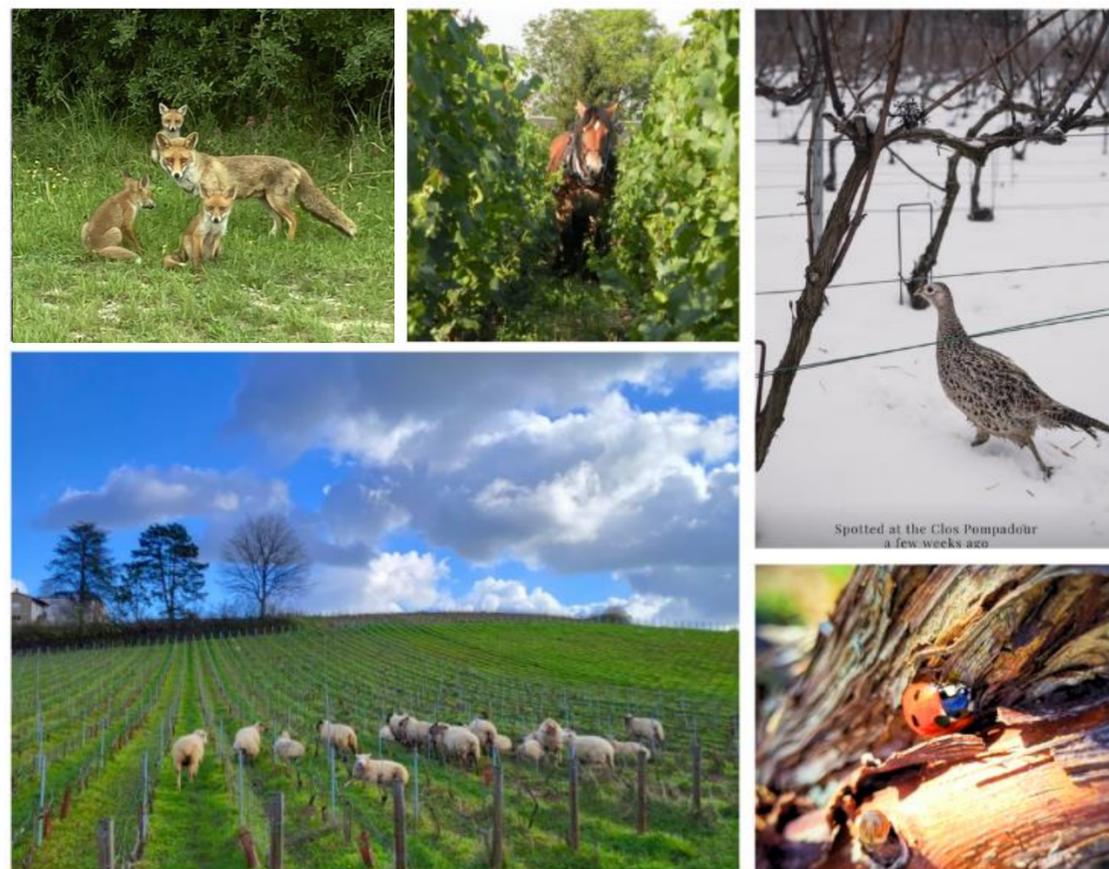
Des actions au quotidien pour l'avenir

- Du vignoble à la distribution, une réflexion RSE sur l'ensemble de la chaîne de valeur



Nombreux projets en faveur de la biodiversité

Implantation de ruches dans le vignoble, éco-pâturage, label viticulture durable, conservatoire végétal...



Richesse naturelle du vignoble et des marais de Camargue

1 hectare d'espaces naturels pour 1 hectare de vignes en Camargue pour former un écosystème unique protégé en zone Natura 2000



Agir pour la biodiversité



Vers une trajectoire Net Zero pour 2050



- Flotte de **véhicules électriques** pour le personnel
- Investissements dans des **tracteurs électriques** pour le vignoble



Engagement **Fret21** pour réduire les émissions liées au transport :

- Passage des transporteurs Lebrun au **carburant Oleo100**
- Collaboration pour les tests du **camion électrique** Scania 45 Electric



Premier essai de **transport à voile** avec **Grain de Sail** au départ du port de Saint-Malo pour livrer la première palette de la cuvée Apanage Brut 1874 de la Maison Pommery à destination des Etats-Unis



Des **panneaux photovoltaïques** dans toutes les régions du Groupe :

- 750m² au Portugal déjà implantés
- 4000m² en Champagne en 2026
- 26000m² en Camargue en 2027, en collaboration avec Voltalia

Réduire
l'empreinte
carbone



Consommation d'eau

260ha de vignes en Camargue irriguées après traitement des eaux usées

Valorisation des déchets

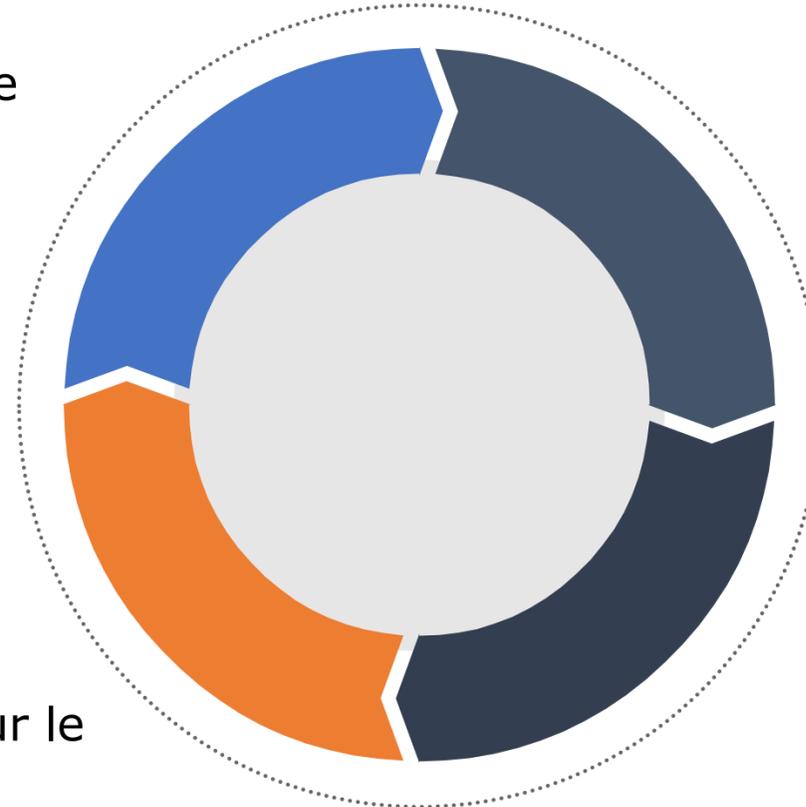
>98% de déchets valorisés sur le site de Reims

Bouteilles en verre

1994 1^{ère} maison à utiliser la bouteille allégée

Matières premières

100% de recours à des cartons recyclés ou issus de forêts certifiées FSC / PEFC



Préserver
les
ressources



Protéger et partager le savoir-faire



REPUBLICQUE FRANÇAISE

Entreprise du Patrimoine Vivant

- Distinction de l'Etat français récompensant un haut niveau d'excellence dans les savoir-faire artisanaux et industriels



Réseau d'animation Vert Cot'Eau

- Objectif de transmettre, former, sensibiliser et accompagner les vignerons pour s'adapter au changement climatique
- 1^{er} palier dédié à la certification Viticulture Durable en Champagne
- 2^{ème} palier dédié à l'arrêt des herbicides
- 3^{ème} palier dédié aux recours aux produits de biocontrôle

121

exploitations accompagnées en 2023



Collaborer avec les fournisseurs locaux

Approvisionnement des emballages Champagne :

>93%

provenant de France

>86%

provenant de la Marne

Perspectives



**Lancement de la
Cuvée Louise 2008**



**Viticulture Durable
dans les vignobles du
Sud**

Application des
techniques viticoles
champenoises pour
garantir qualité et
rentabilité



**Lancement de
l'Apanage 1874 Blanc
de Blancs à
l'international**



**Croissance
Champagne Pommery
en 2025**

*+7% de hausse des
volumes à fin mai*

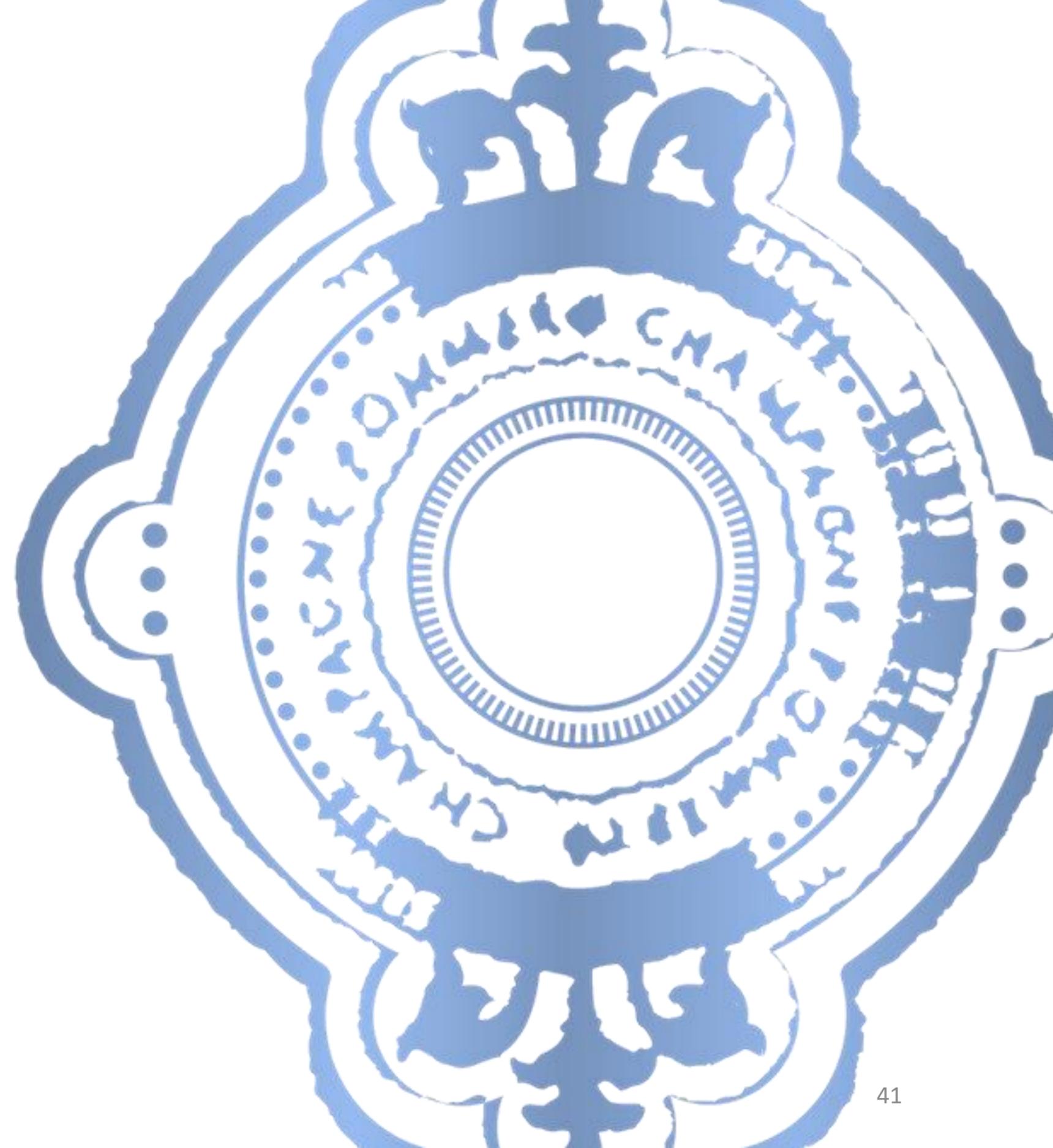


**Poursuite des travaux
d'efficacité
opérationnelle :**
digitalisation des
processus, optimisation
logistique, baisse de la
consommation
d'énergie...

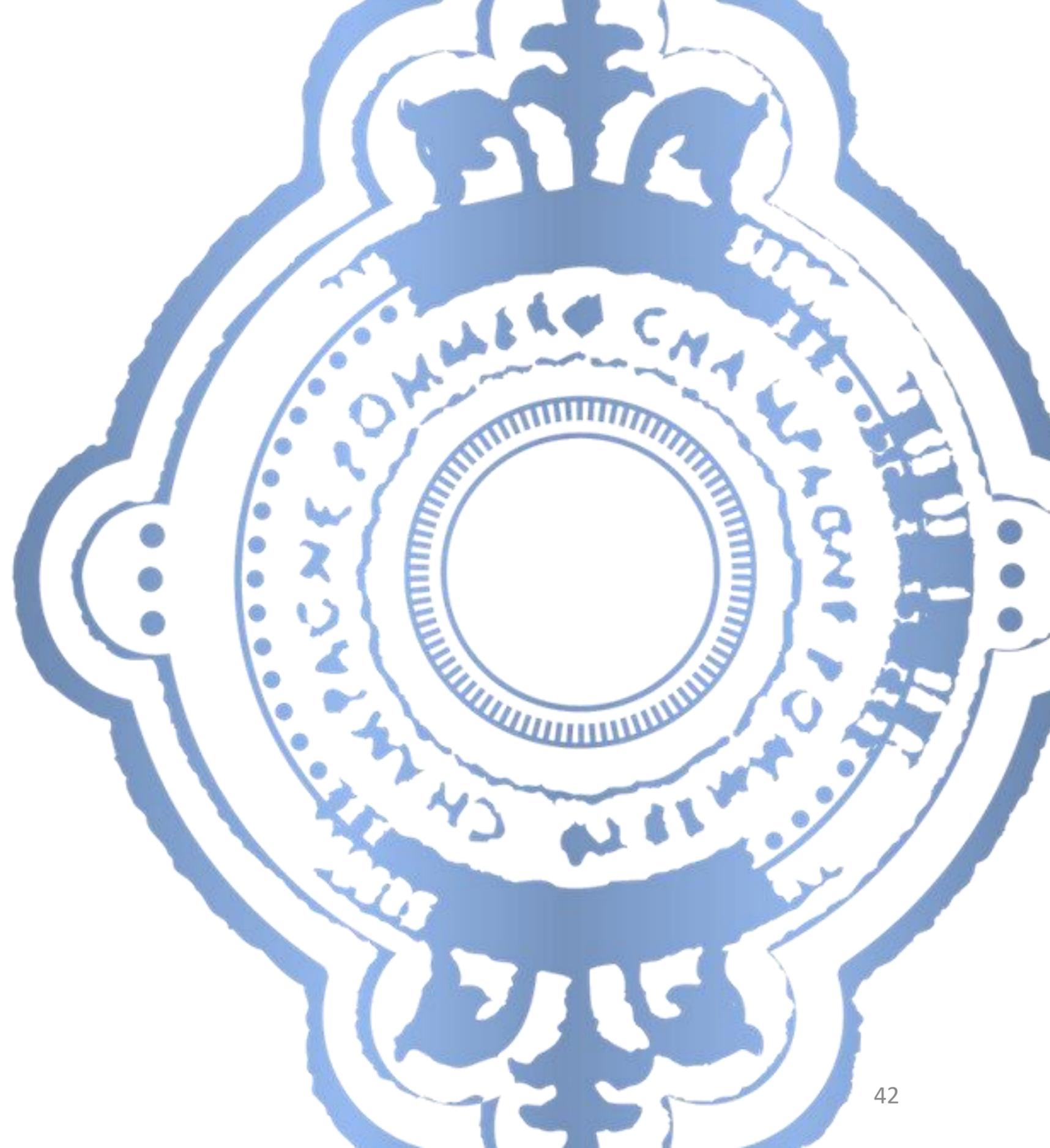
**Questions
Réponses**



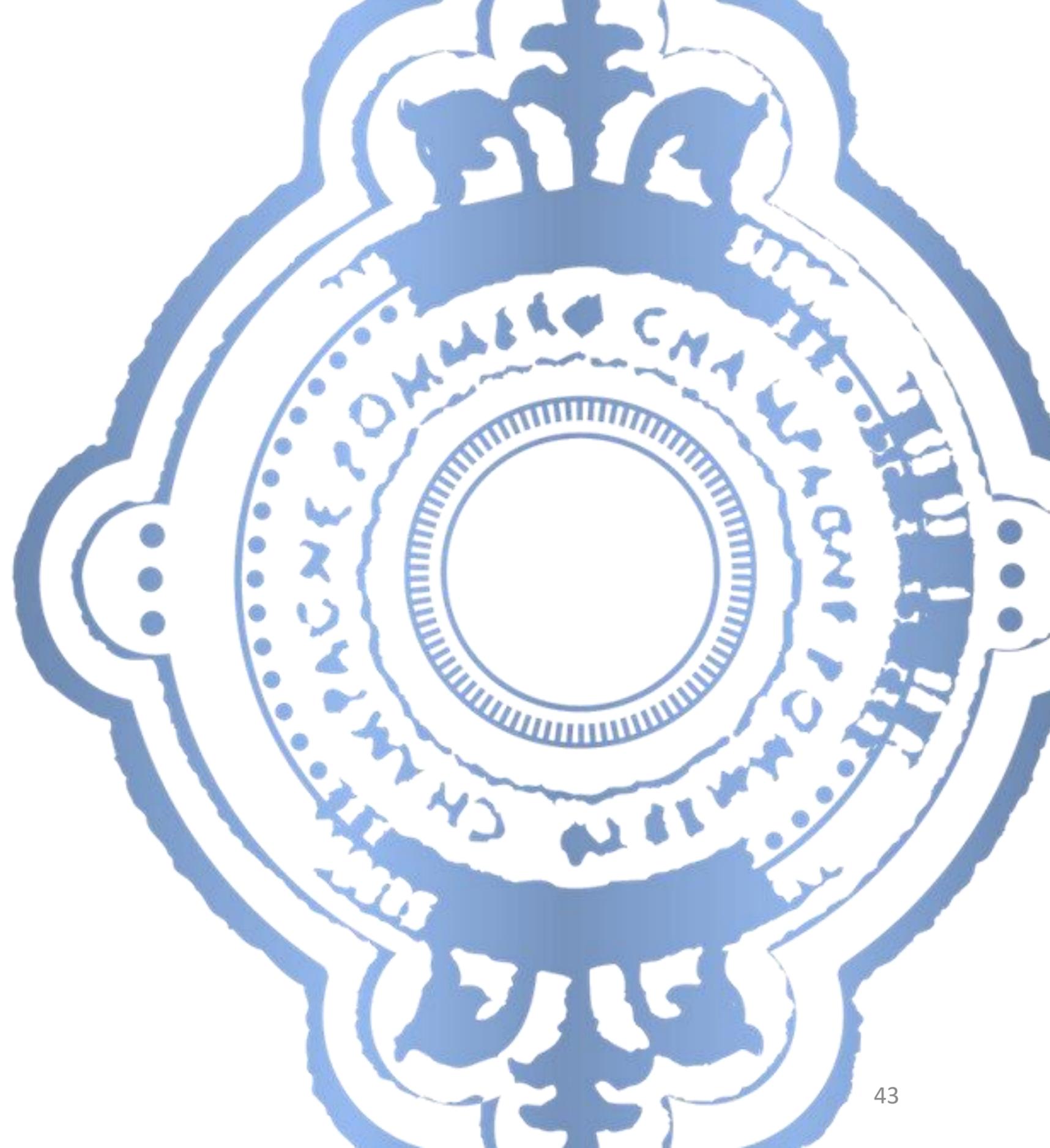
Rapport de gestion



Rapports des commissaires aux comptes



Vote des Résolutions



RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vote des Résolutions

Première résolution

- *Approbation du bilan et des comptes sociaux de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2024,*

⇒ Bénéfice net de 4.013.059,21 €.

- Quitus de son mandat au Conseil d'Administration

Vote des Résolutions

Deuxième résolution

- *Approbation du bilan et des comptes consolidés du Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2024*

Résultat net de l'ensemble consolidé de 827 K€.

Résultat net de l'ensemble consolidé (part du Groupe) de 915 K€.

Vote des Résolutions

Troisième résolution

- *Affectation du bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 :*

Bénéfice social	4.013.059,21 €
Report à nouveau antérieur	+ 70.140.167,05 €
Soit ensemble	= 74.153.226,26 €

de la manière suivante :

à la réserve spéciale œuvres d'art	169.385,10 €
au compte de report à nouveau	66.834.173,16 €
Distribution du solde :	7.149.668,00 €

Soit : 0,80 Euro par action.

Mise en paiement à compter du 22 septembre 2025.

Vote des Résolutions

Troisième résolution (suite)

- *Distribution lors des trois derniers exercices :*

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE PAR ACTION	MONTANT ELIGIBLE A L'ABBATEMENT DE 40% (*) (Art, 158-3 du CGI)
Au titre de 2021	7,149,668€	0,80 €	0,80 €
Au titre de 2022	7,149,668€	0,80 €	0,80 €
Au titre de 2023	7,149,668€	0,80 €	0,80 €

(*) Abattement de 40 % ouvert aux seuls dividendes distribués à des personnes physiques résidentes fiscales en France.

Vote des Résolutions

Quatrième résolution

- *Approbation des conventions réglementées visées aux articles L225-38 et suivants du Code de Commerce*

Vote des Résolutions

Cinquième résolution

- *Approbation du montant des amortissements excédentaires et autres amortissements et des charges et dépenses non déductibles des résultats imposables de la Société*

Autres charges et dépenses dites « somptuaires »	296.192 €
--	-----------

Amortissements excédentaires non déductibles	12.364 €
--	----------

Total de l'imposition qu'ils représentent environ	77.139 €
---	----------

Vote des Résolutions

Sixième résolution

- *Programme de rachat d'actions*

=> Mettre fin au programme de rachat en cours décidé par l'Assemblée Générale du 6 Juin 2024

=> Autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la Société pour des objectifs précis

Le Prix maximum d'achat par action ne pourra dépasser 37,5€, hors frais, compte tenu de l'évolution du cours

Le Conseil d'Administration pourra ajuster le prix d'achat susvisé en cas de modification de la valeur nominale de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, de division ou de regroupement d'actions, d'amortissement ou réduction de capital, de distribution de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action

Vote des Résolutions

Sixième résolution (suite)

Le nombre d'actions susceptibles d'être détenues ne pourra excéder 10 % du capital, soit 893.708 actions

En considération des 53.111 actions auto-détenues au 25 mars 2025, le nombre maximum d'actions que VRANKEN-POMMERY MONOPOLE serait susceptible d'acquérir est de 840,597 actions pour un maximum de 31.522.387,75 €

Les actions pourront être achetées par tout moyen,

Pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, en vue d'assurer l'exécution de la présente délégation

→ Durée : 18 mois à compter de la présente Assemblée

Vote des Résolutions

Septième résolution

- *Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Paul François VRANKEN*

Durée : 3 ans

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2028, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Vote des Résolutions

Huitième résolution

- *Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Nathalie VRANKEN*

Durée : 3 ans

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2028, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Vote des Résolutions

Neuvième résolution

- *Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Jacqueline PHILLIPS-FRANJOU*

Durée : 3 ans

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2028, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Vote des Résolutions

Dixième résolution

- *Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Pierre GAUTHIER*

Durée : 3 ans

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2028, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Vote des Résolutions

Onzième résolution

- *Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Anne-Marie POIVRE*

Durée : 3 ans

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2028, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Vote des Résolutions

Douzième résolution

- *Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Stéphane PUBLIE*

Durée : 3 ans

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2028, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Vote des Résolutions

Treizième résolution

- *Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Dominique PICHART*

Durée : 3 ans

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2028, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Vote des Résolutions

Quatorzième résolution

- *Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Elisabeth BILLIEMAZ*

Durée : 3 ans

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2028, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Vote des Résolutions

Quinzième résolution

- *Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Bertrand MARECHAUX*

Durée : 3 ans

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2028, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Vote des Résolutions

Seizième résolution

- *Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de Commerce pour l'exercice 2024*

Approbation du montant global des rémunérations et des avantages de toute nature versés ou attribués par la Société au Président Directeur Général, à la Directrice Générale Déléguée et aux Membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Vote des Résolutions

Dix-septième résolution

- *Approbation des éléments de la rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Monsieur Paul François VRANKEN, Président Directeur Général*

Rémunérations versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Monsieur Paul-François VRANKEN, Président Directeur Général, (telles que présentées dans le Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

Vote des Résolutions

Dix-huitième résolution

- *Approbation des éléments de la rémunération versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Madame Nathalie VRANKEN, Directrice Générale Déléguée*

Rémunérations versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à Madame Nathalie VRANKEN, Directrice Générale Déléguée, (telles que présentées dans le Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

Vote des Résolutions

Dix-neuvième résolution

- *Approbation de la politique de rémunération des Dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2025*

Politique de rémunération des Dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2025 (telle que présentée dans le Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

Vote des Résolutions

Vingtième résolution

- *Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs pour l'exercice 2025*

Politique de rémunération des Administrateurs pour l'exercice 2025 (telle que présentée dans le Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

Vote des Résolutions

Vingt-et-unième résolution

- *Nomination de Commissaires aux Comptes*

les mandats de Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants de, respectivement :

- La société FORVIS MAZARS
- La société AUDIT & STRATEGY, REVISION CERTIFICATION, d'une part,
- Des sociétés CBA et RSA, d'autre part,

viennent à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Vote des Résolutions

Vingt-et-unième résolution

En conséquence :

Nomination de la société KPMG

Durée : 6 exercices

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2031, sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2030.

Nomination du cabinet AUDITIS

Durée : 6 exercices,

Échéance : réunion de l'Assemblée Générale qui statuera, en 2031, sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2030.

Vote des Résolutions

Vingt-et-unième résolution

Concernant les **Commissaires aux Comptes Suppléants** :

Réglementation en vigueur : lorsque les fonctions de Commissaires aux Comptes Titulaires sont tenues par des personnes morales ayant en leur sein plusieurs Commissaires aux Comptes associés, il n'est plus nécessaire de nommer de Commissaires aux Comptes Suppléants.

→ Critères respectés

Ne pas renouveler les mandats des sociétés CBA et RSA, respectivement Commissaires aux Comptes suppléants des sociétés FORVIS MAZARS et AUDIT & STRATEGY, REVISION CERTIFICATION.

Vote des Résolutions

Vingt-deuxième résolution

- *Adoption au préalable d'une convention visée aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce : Projet de cession sous diverses conditions d'éléments d'actifs à la société COMPAGNIE VRANKEN*

Dans le cadre de la stratégie de désendettement de la Société et du Groupe, approbation de la cession par la Société, de 100 % des titres de la société HEIDSIECK & C^o MONOPOLE, propriétaire du portefeuille de marques HEIDSIECK & C^o MONOPOLE, ainsi que l'ensemble des actifs et passifs liés à l'activité de la marque (notamment les stocks afférents au portefeuille de marques), moyennant un prix global compris entre 110 et 150 millions d'euros.

Vote des Résolutions

Vingt-troisième résolution

- *Projet de transfert de cotation du marché réglementé Euronext Paris et Bruxelles au marché Euronext Growth Paris et Bruxelles*

Raisons et intérêts:

- titres admis aux négociations sur un marché plus en rapport avec la taille et la capitalisation boursière de la Société.
- alléger les obligations et contraintes qui pèsent sur la Société (dans les conditions détaillées ci-dessous)
- diminuer les coûts liés à sa cotation, tout en conservant aux actions leur caractère négociable sur un marché financier.

Approbation du projet de demande de radiation des titres de la Société des marchés réglementés d'Euronext Paris et Bruxelles et de leur admission concomitante aux négociations sur les marchés multilatéraux de négociation organisé Euronext Growth Paris et Bruxelles, dans les douze (12) mois à compter de la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Vote des Résolutions

Vingt-quatrième résolution

- *Pouvoirs à conférer*

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Vote des Résolutions

Vingt-cinquième résolution

- *Augmentation de capital social, dans la limite de 3% dudit capital, réservée aux salariés de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, avec délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation donnée au Conseil d'Administration:*

Durée de la délégation: 26 mois à compter de la présente Assemblée

Prix de souscription par action ne pouvant être :

- supérieur à la moyenne des cours cotés des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'Administration fixant la date d'ouverture de la souscription,
- inférieur de plus de 20% à cette moyenne

Vote des Résolutions

Vingt-sixième résolution

- *Délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant donner accès immédiatement ou à terme, au capital social et ce, pour un maximum en nominal de 240.000.000 d'Euros.*

Durée de la délégation : 26 mois à compter de la présente Assemblée

Le montant de 240.000.000 d'Euros couvre l'ensemble des délégations prévues aux 26^{ème}, 27^{ème} et 28^{ème} résolutions

Vote des Résolutions

Vingt-septième résolution

- *Délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières de la Société pouvant donner accès immédiatement ou à terme, au capital social et ce, pour un maximum en nominal de 240.000.000 d'Euros.*

Durée de la délégation : 26 mois à compter de la présente Assemblée

Le montant de 240.000.000 d'Euros couvre l'ensemble des délégations prévues aux 26^{ème}, 27^{ème} et 28^{ème} résolutions

Vote des Résolutions

Vingt-huitième résolution

- *Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter, par une offre par placement privé, le nombre de titres à émettre en cas d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, sans droit préférentiel de souscription et ce, pour un montant maximum en nominal de 240.000.000 d'Euros.*

Durée de la délégation : 26 mois à compter de la présente Assemblée

Le montant de 240.000.000 d'Euros couvre l'ensemble des délégations prévues aux 26^{ème}, 27^{ème} et 28^{ème} résolutions

Vote des Résolutions

Vingt-neuvième résolution

- *Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale et ce, dans la limite de 15 % de ladite émission.*

Durée de la délégation : 26 mois à compter de la présente Assemblée

Vote des Résolutions

Trentième résolution

- *Délégation de compétence, de décision et de pouvoirs de réalisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission, de fusion ou d'apport et ce, pour un maximum en nominal de 240.000.000 d'Euros*

Durée de la délégation : 26 mois à compter de la présente Assemblée

Vote des Résolutions

Trente-et-unième résolution

- *Pouvoirs au Conseil d'Administration d'imputer sur les paiements afférents aux augmentations de capital susvisées les frais, droits et honoraires occasionnés par lesdites augmentations de capital et de prélever également sur ces sommes le complément de réserve légale*

Vote des Résolutions

Trente-deuxième résolution

- *Autorisation au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions ordinaires existantes ou à émettre au profit de catégories de bénéficiaires choisis par le Conseil d'Administration parmi les membres du personnel salarié et/ou les mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées (sociétés-mères ou filiales)*

Fixation du pourcentage maximal du capital pouvant être attribué à 1% du capital au jour de l'attribution,

Détermination de la durée minimale de la période d'acquisition (1 an)

Détermination de la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires (2 ans)

Durée de la délégation : 38 mois à compter de la présente Assemblée

Vote des Résolutions

Trente-troisième résolution

- *Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société,*

Durée de la délégation : 18 mois à compter de la présente Assemblée

Vote des Résolutions

Trente-quatrième résolution

- *Pouvoirs à conférer*

VRANKEN-POMMERY MONOPOLE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

5 juin 2025

